

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la session régulière de la MRC de Sept-Rivières du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le seizième du mois de septembre de l'an deux mille quatorze à seize heures trente (16-09-2014 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier  
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier  
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles

ASBENT :

Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles

PUBLIC : 1

---

**Ouverture de la session**

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

**2014-09-132**

**Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 septembre 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 septembre 2014 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2014-09-133**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 19 août 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 19 août 2014 tel que présenté."

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - subvention - volet principal

2014-09-134

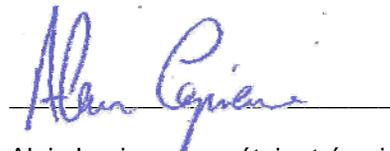
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 11 septembre 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 11 septembre 2014, de 519 605.97 \$".  
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-09-135

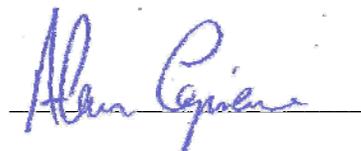
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 11 septembre 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 11 septembre 2014, de 26 464.99 \$".  
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2014-09-136

**Autorisation de signature d'une entente avec l'association communautaire du Lac Daigle**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est propriétaire du bâtiment « centre communautaire Jean-Luc Lefrançois »;

ATTENDU QUE l'association communautaire du Lac Daigle, organisme à but non lucratif, assure l'exploitation du centre communautaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC autorise la péfét, madame Violaine Doyle et le directeur général, monsieur Alain Lapierre à signer le protocole à intervenir avec l'association communautaire du Lac Daigle concernant l'exploitation du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au Lac Daigle;

QUE le conseil de la MRC accorde une contribution annuelle pour 2014, de mille trois cents dollars (1 300 \$) à l'association communautaire du Lac Daigle afin de leur permettre d'assumer certains frais reliés à l'exploitation du centre communautaire."

2014-09-137

**Participation à une activité de financement de la Fondation Loisir Côte-Nord**

ATTENDU la tenue d'une soirée fromages & vins 12e édition sous le thème "Pour que le jour de gloire arrive..." aura lieu le samedi 18 octobre 2014;

ATTENDU QUE la Fondation Loisirs Côte-Nord est un organisme voué au support des athlètes étudiants de la région;

ATTENDU QUE la Fondation Loisirs Côte-Nord organise le 18 octobre 2014 à Sept-Îles, une activité au profit des jeunes athlètes de la région de type "soirée fromages et vins" sous le thème "Pour que le jour de gloire arrive..."

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières participe à l'activité de financement de Fondation Loisir Côte-Nord pour le prix de 640 \$.

QUE les sommes soient prises à même le poste promotions et publicités."

2014-09-138

**Adoption des projets retenus dans le cadre du programme de la politique nationale de la ruralité-Pacte ruraux pour l'année 2014-2015 - Session d'analyse du 31 août 2014**

ATTENDU QUE dans le cadre de la politique nationale de la ruralité 2014-2019 renouvelée et adoptée en décembre 2013, le gouvernement du Québec et ses partenaires reconnaissent officiellement l'importance de la ruralité et s'engageaient ainsi à travailler de façon solidaire au renouveau et à la pérennité des communautés rurales;

ATTENDU QU'au mois de mars 2014, un pacte rural a été renouvelé entre la MRC de Sept-Rivières et le gouvernement du Québec afin de mettre en application la Politique nationale de la ruralité 2014-2019;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC a formé un comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité 2014-2019 et que l'un des mandats de celui-ci est d'analyser les projets reçus pour l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de suivi de la Politique nationale de la ruralité concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre du Programme de la Politique nationale de la ruralité tel que présenté en annexe;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."  
(Voir annexe « C »)

2014-09-139

**Autorisation à Alain Lapierre, directeur général à assister à la formation les pouvoirs des municipalités en matière de développement économique : des outils stratégiques et légaux pour les gestionnaires municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Alain Lapierre à assister à la formation les pouvoirs des municipalités en matière de développement économique: des outils stratégiques et légaux pour les gestionnaires municipaux qui se tiendra le 26 septembre 2014 à Port-Cartier;

QUE les frais d'inscription seront remboursés seulement en cas de réussite. "

**Entente de partenariat financier concernant l'acquisition d'orthophotographies aériennes sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières**

Ce point est retiré de l'ordre du jour

2014-09-140

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2014-301 amendant le règlement de zonage 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2014-301 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2014-301 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2014-09-141

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2014-223 amendant le règlement de zonage 2009-151 de la ville de Port-Cartier**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2014-223 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2014-223 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2014-09-142

**Avis du conseil de la MRC de Sept-Rivières concernant la conformité au schéma d'aménagement du projet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la modification des limites de la réserve de biodiversité Uapishka**

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques projette de modifier les limites de la réserve de biodiversité Uapishka sur le territoire non organisé du Lac-Walker dans la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE selon les articles 149 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit se prononcer sur la conformité de ce projet aux dispositions de son schéma d'aménagement;

ATTENDU QU'en 2005, le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Sept-Rivières a été modifié afin de reconnaître cette aire protégée comme une « aire d'affectation de protection »;

ATTENDU QUE les modifications aux limites de la réserve de biodiversité Uapishka sont mineures et n'ont aucun impact sur l'aménagement du territoire de ce secteur montagneux et inaccessible de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières viendra éventuellement ajuster les limites de l'aire d'affectation de protection afin de les faire coïncider avec les nouvelles limites de la réserve de biodiversité Uapishka.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE selon le Conseil de la MRC de Sept-Rivières, le projet de modification des limites de la réserve de biodiversité Uapishka du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières."

**Période de questions**

Intervention d'un citoyen sur le transfert possible de certains équipements de la Sûreté du Québec de Sept-Îles vers Baie-Comeau.

2014-09-143

**Levée de la session**

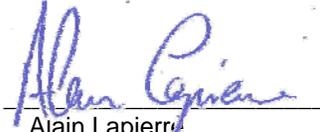
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 16 septembre 2014 soit levée à 16 h 44."



Violaine Doyle  
Préfet



Alain Lapiere  
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Violaine Doyle  
Préfet

# **ANNEXE A**

## LISTE DES COMPTES À PAYER

### MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 11 SEPTEMBRE 2014

<b>1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS</b>	
Réf. : -Loyer pour le mois de septembre 2014 .....	6 850.02 \$
<b>2. GILLES FOURNIER</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 19 août 2014.....	78.40 \$
<b>3. CAROLE CHEVARIE</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 19 août 2014.....	65.80 \$
<b>4. ÉTIENNE LAFORTUNE</b>	
Réf. : -Remboursement pour frais écopatrouille.....	81.69 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2014.....	6.00 \$
<b>5. ALAIN LAPIERRE</b>	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour août 2014.....	18.00 \$
<b>6. RENÉE HAINCE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2014.....	18.00 \$
Réf. : -Remboursement pour envois recommandés (8).....	91.98 \$
<b>7. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT</b>	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour août 2014.....	50.00 \$
<b>8. HERVÉ DERAPS</b>	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour août 2014.....	25.00 \$
<b>9. CHANTAL BOUCHARD</b>	
Réf. : -Frais de déplacement et autres pour août 2014.....	222.89 \$
<b>10. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>	
Réf. : -Cotisations pour août 2014.....	7 166.16 \$
<b>11. MINISTRE DU REVENU</b>	
Réf. : -Cotisations pour août 2014.....	15 824.37 \$
<b>12. CARRA</b>	
Réf. : -Cotisations pour août 2014.....	266.23 \$
<b>13. AON HEWITT</b>	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour août 2014.....	4 630.24 \$
<b>14. PME+</b>	
Réf. : -Assurance-collective pour septembre 2014 (Industrielle Alliance).....	4 337.32 \$
<b>15. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES</b>	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de août 2014.....	3 177.42 \$
<b>16. COGECO</b>	
Réf. : -Frais pour octobre 2014.....	52.88 \$
<b>17. TELUS</b>	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour octobre 2014.....	32.25 \$
Réf. : -Frais interurbains août et service, septembre 2014.....	426.77 \$
<b>18. TELUS MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais cellulaires pour août 2014.....	301.32 \$
<b>19. VISA DESJARDINS</b>	
Réf. : -FQM; inscriptions congrès élues (2).....	1 494.68 \$
Réf. : -Bureau en gros; divers pour bureau.....	17.74 \$
Réf. : -Surveymonkey; frais sondage pour écopatrouille.....	29.00 \$
Réf. : -Les Terrasses du capitaine; rencontre d'équipe du 21 août 2014.....	204.86 \$

Réf. : -Irving; essence pour camion Dodge.....	118.00 \$
Réf. : -Canadian Tire; équipements pour camion Dodge.....	86.20 \$
Réf. : -Postes Canada; achat de timbres-postes.....	97.73 \$
<b>20. BANQUE NATIONALE</b>	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, août 2014.....	25.00 \$
<b>21. CANADIAN TIRE</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique, été 2014.....	385.00 \$
<b>22. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER</b>	
Réf. : -Remboursement TPS au 30 juin 2014.....	2 760.51 \$
<b>23. PÉTROLES IRVING</b>	
Réf. : -Essence camion août 2014.....	333.37 \$
<b>24. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 18 août 2014.....	15.08 \$
<b>25. VOYAGES TOUR MONDE INC.</b>	
Réf. : -Billet avion pour madame V.Doyle (aller), congrès FQM.....	369.54 \$
<b>26. MESSAGERIE AILE-AIR</b>	
Réf. : -Transports enveloppes juillet et août 2014.....	17.98 \$
<b>27. SERVICE DE CARTES DESJARDINS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour août 2014.....	131.27 \$
<b>28. CLD DE LA MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Contribution du MDEIE pour 2014.....	347 828.00 \$
<b>29. JEANNOT LANGFORD</b>	
Réf. : -Honoraires dossiers SHQ.....	3 368.81 \$
<b>30. ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DU LAC DAIGLE</b>	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2012-17, quatrième versement.....	1 291.25 \$
<b>31. BASE DE PLEIN AIR LES GOÉLANDS</b>	
Réf. : -Pacte rural, PNR3-2014-05, FINAL.....	5 764.00 \$
Réf. : -Pacte rural, PR2012-21, FINAL.....	4 308.00 \$
<b>32. RADIO CKCN</b>	
Réf. : -Écocapsules août 2014.....	1 110.66 \$
<b>33. NETTOYAGE &amp; MAINTENANCE LÉVESQUE</b>	
Réf. : -Location conteneur pour écopatrouille août 2014.....	246.33 \$
<b>34. CLUB QUAD VTT LES NORD-CÔTIERS</b>	
Réf. : -PDRF 1402, premier versement.....	54 500.00 \$
<b>35. VILLAGE D'ACCUEIL DE PENTECÔTE</b>	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-31, troisième versement.....	679.85 \$
Réf. : -Pacte rural, projet PNR3-2014-06, deuxième versementL.....	1 031.00 \$
Réf. : -PDRF 1406, premier versement.....	2 873.00 \$
<b>36. ASS. COMPTOIR D'ÉCOAVENTURE DOUCE</b>	
Réf. : -Pacte rural, projet PR2013-19,deuxième versementL.....	807.00 \$
<b>37. ÉCOPATROUILLEURS</b>	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour Août 2014.....	90.16 \$
<b>38. CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PORT-CARTIER</b>	
Réf. : -Billets souper aux saveurs du terroir Nord-Côtier.....	150.00 \$
<b>39. PROMOTEK</b>	
Réf. : -Rapport juillet 2014.....	946.16 \$
<b>40. FRANCO TYP-POSTALIA</b>	
Réf. : -Location trimestrielle, machine à timbres.....	148.32 \$
Réf. : -Achat de timbres-postes.....	1 149.75 \$
<b>41. L'ÉLYME DES SABLES</b>	
Réf. : -Souper huitres 2014.....	500.00 \$

<b>42. COMAQ</b>	
Réf. : -Formation A.Lapierre, 26 septembre 2014.....	477.15 \$
<b>43. JOURNAL LE NORD-CÔTIER</b>	
Réf. : -Annonce couleur, Écopatrouille.....	1 387.75 \$
<b>44. MADAME JACINTHE LANDRY</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	35.00 \$
<b>45. BMR LAUREMAT</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique, Juillet et août 2014.....	70.00 \$
<b>46. MONSIEUR FERNAND TREMBLAY</b>	
Réf. : -Subvention PAD.....	11 604.00 \$
<b>47. ASS. DE CHASSE ET PÊCHE DE RIVIÈRE PENTECÔTE</b>	
Réf. : -PDRF 1404, deuxième et troisième versements.....	17 258.40 \$
<b>48. ASS. MÉTIS CÔTE-NORD INC.</b>	
Réf. : -PDRF 1403, troisième versement.....	2 992.50 \$
Réf. : -PDRF 1403, FINAL.....	8 844.93 \$
<b>49. SEPT-ÎLES MOTOSPORTS</b>	
Réf. : -Réparation remorque.....	335.25 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>519 605.97 \$</b>

# **ANNEXE B**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 11 SEPTEMBRE 2014**

<b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Dépenses partageables pour septembre 2014.....	12 788.42 \$
<b>2. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Éclairage public pour août 2014.....	635.33 \$
Réf. : -Électricité au centre comm. Du 10-07 au 26-08-2014.....	139.15 \$
<b>3. FORMULES MUNICIPALES</b>	
Réf. : -Achats de certificats et permis.....	101.62 \$
<b>4. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM</b>	
Réf. : -Collecte ordures et recyclages, août 2014.....	1 356.07 \$
<b>5. WSP CANADA</b>	
Réf. : -Travaux de pavage secteur Lac Daigle.....	4 024.13 \$
<b>6. IMPRIMERIE B ET E</b>	
Réf. : -Formulaires "visite de prévention dans les résidences".....	217.30 \$
<b>7. LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD</b>	
Réf. : -Renouvellement techn. Pratique officiers municipaux.....	94.50 \$
<b>8. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Enfouissement sanitaire, juillet 2014.....	496.25 \$
<b>9. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES</b>	
Réf. : -Campagne de nettoyage au Lac Daigle, juillet 2014.....	4 943.93 \$
Réf. : -Travaux de réfection chemin du Lac Daigle, août 2014.....	1 668.29 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES .....</b>	<b>26 464.99 \$</b>

# **ANNEXE C**

### Liste des projets acceptés à la session d'analyse du 31 août 2014

Nom du promoteur		Titre du projet	Aide financière accordée
1	Maison de la famille de Port-Cartier	Amélioration espace de vie à la halte-garderie	1 167 \$
2	Base de plein air les Goélands de Port-Cartier	Modernisation de la porte d'entrée du pavillon d'hébergement	2 060 \$
3	Centre Innushkueu Mani-Utenam	Traiteur Innushkueu	1 660 \$
Total 3 projets			4 887 \$